



Versailles, le 12 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la charte acoustique du projet EOLE

Mercredi 13 mai 2015 à 16 h 30

La signature de la charte acoustique du projet EOLE

entre l'Etat, la SNCF et les maires de
Maisons-Laffitte
Poissy
Verneuil-sur-Seine
Vernouillet
Villennes-Sur-Seine

aura lieu

mercredi 13 mai 2015 à 16h30

à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye
1, rue du panorama

Conformément aux engagements pris suite à l'enquête publique du projet de prolongement du RER E-EOLE-vers l'Ouest, une concertation sur le bruit a été engagée avec les 5 communes citées plus haut. La charte qui sera signée ce mercredi 13 mai est le produit de cette concertation, conduite sous l'égide d'un médiateur, entre le 12 avril et le 7 juillet 2014.

Elle a pour objet de formaliser la volonté de la SNCF de saisir l'opportunité que représente le projet EOLE pour participer à la résorption des points noirs du bruit existants.

Si vous souhaitez assister à cette signature
merci de vous accréditer à pref-communication@yvelines.gouv.fr



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22

pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78